



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte-rendu Assemblée Générale du 25 mars 2017 à BERNOT 02120

Clubs présents : 30

Clubs excusés et représentés : 12

Total des clubs présents ou représentés : 42, représentant 102 voix sur les 135 que compte l'ensemble des clubs :

Ordre du jour :

1°) Mots d'accueil du Président du club recevant et des autorités locales

Mot d'accueil et de bienvenue de Madame le Maire de BERNOT, Monsieur le Député de la circonscription et Monsieur LEROY Gérard ; président de l'Echiquier Bernotois.

2°) Ouverture de l'Assemblée Générale

Le président en appelle à la sérénité de nos travaux, nous pouvons débattre, discuter et argumenter sur nos avis parfois divergeants ou en opposition mais il nous faut nous écouter pour pouvoir nous entendre et faire en sorte que notre AG soit souveraine !

La ligue étant un organe déconcentré de la fédération, elle appliquera, soutiendra et mettra en œuvre la politique fédérale dans la mesure de ses compétences.

3°) Rapport moral année 2016

Le président propose une synthèse de son Rapport Moral qui a déjà été transmis et fait part, à l'Assemblée Générale, de son analyse et de sa perception de la situation actuelle de la ligue Hauts-de-France des Echecs. Nous espérons tous être opérationnels plus rapidement, mais la fusion de deux ligues est plus compliquée et plus longue que prévue, surtout sur un plan administratif.

Nous avons reçu les soldes disponibles totaux vers la mi-décembre.

Il est intéressant de distinguer un rapport moral - état de santé et état d'esprit de notre association - selon la vision et la perception du président, d'un rapport d'activité - bilan sportif et d'activité des différentes commissions.

4°) Vote du Rapport moral 2016

Contre : 14 voix

Abstention : 23 voix

Pour : 65 voix

Le rapport Moral est adopté



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

5°) Rapport financier 2016

Sylvie VERSLYPE, trésorière de la Ligue nous présente les différents tableaux analytiques des finances de la ligue. La fusion de deux comptes de gestion distincts et indépendants en un seul et même budget n'est pas simple.

Nous pouvons souligner la qualité du travail fourni par la trésorière et le trésorier adjoint.

6°) Vote du Rapport financier 2016

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 102 voix

Le bilan financier est voté à l'unanimité

7°) Présentation du budget prévisionnel 2017

Document transmis pour information

8°) Création d'une réserve financière incompressible sauf accord de l'AG

Vote sur le principe de création de cette réserve :

Contre : 0 voix

Abstention : 7 voix

Pour : 95 voix

Vote du montant de 7000 € de réserve incompressible sauf accord de l'AG, pour la saison prochaine

Contre : 0 voix

Abstention : 7 voix

Pour : 95 voix

9°) Motion de création d'un délai de prescription des engagements à remboursement des Ligues Nord – Pas-de-Calais et Picardie des Echecs au 31 décembre 2017.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 102 voix

Voté à l'unanimité



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

10°) Motion autorisant le Président de Ligue à demander à la Commission Technique Nationale une dérogation au calendrier pour la saison 2017 – 2018

Nous sommes tous d'accord pour dire que les interclubs joués en 9 rondes dont 2 samedis sont incompatibles avec le statut amateur de l'ensemble des joueurs. Nous souhaitons donc obtenir une dérogation de la part de la CTF pour déplacer les rondes des samedis 27/01/2018 et 17/03/2018 aux dimanches 18/02/2018 et 08/04/2018

Contre : 0 voix

Abstention : 7 voix

Pour : 95 voix

11°) Questions diverses

Les entraîneurs pris en charge par la ligue au CFJ de Belfort seront deux :

Ouahid Hamida et Rabah Bouhallel

Un entraîneur également présent pour le CDJE 59 :

Michel Barbaut

Frais de déplacement pris en charge par le CDJE 59

Frais d'hébergement pris en charge par la Ligue

On applique les règlements pour les clubs qui n'ont pas réglé leurs droits d'engagement en compétition.

Les indemnités pour les jeunes qualifiés aux championnats de France sont de :

80 € pour les grandes catégories

60 € pour les petites catégories

Un vote de détermination sur le passage des groupes à 8 équipes sur l'ensemble des compétitions de la Ligue, n'a pas permis de dégager une tendance. La Commission technique de la Ligue est chargée de se pencher sur ce thème en fonction des modifications de la Commission technique nationale sur l'évolution des compétitions nationales.

12°) Clôture de l'Assemblée Générale

La clôture de l'Assemblée Générale est prononcée par le Président de la Ligue à 18h.

Éric LE ROL

Président de la Ligue